Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 035-213503162-20260311-DELIB110317-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

ARRONDISSEMENT de REDON
CANTON de BAIN DE BRETAGNE

COMMUNE DE ST SULPICE DES LANDES
35390

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13
Présents : 09
Votants : 09

Date de convocation :
26/02/2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX
Le Mercredi 11 mars 2026, 19h00
le Conseil Municipal de la commune de SAINT SULPICE DES LANDES dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en session ORDINAIRE, à la Mairie, sous la présidence de Mme MERAULT Charlotte, Maire

Présents (9) : Charlotte Merault, Jean-Marc Jarret, Jean-Michel Bodier, Simon Guérin, Dany Paitel, Christophe Roulleau, Franck Havard, Victor Lermite, Norma Nancy Sidoine

Absents (4) : Isabelle Deniel, Clément Trihan, Raymonde Guimond, Didier Zietek

Délib. 11/03 - n° 17

Objet : Demande d'une nouvelle entrée sur la voie communale n°116

Madame la maire expose au conseil municipal la demande d'un administré concernant la parcelle ZM 14, située lieu-dit le Breuil. Le pétitionnaire demande une nouvelle entrée donnant sur la voie communale n°116.
Madame la maire propose au conseil municipal d'accéder à la demande du pétitionnaire, en lui notifiant que les frais de busage seront à sa charge.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

- D'autoriser la création d'une nouvelle entrée pour la parcelle ZM14 sur la voie communale n°116
- Que les frais de busage seront à la charge du demandeur.

Pour extrait certifié conforme,
Le registre dûment signé

Le Secrétaire de séance, Simon Guérin

La Maire, Charlotte Merault

Mairie de ST-SULPICE DES LANDES
35390